



**HAL**  
open science

## Quand les linguistes interviennent : écueils et enjeux

Isabelle Léglise

► **To cite this version:**

Isabelle Léglise. Quand les linguistes interviennent : écueils et enjeux. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2000, IV, pp.5-13. halshs-00162421

**HAL Id: halshs-00162421**

**<https://shs.hal.science/halshs-00162421>**

Submitted on 13 Jul 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Lorsque des linguistes interviennent : écueils et enjeux**

*Isabelle Léglise*  
*Université de Tours*

Loin de pratiques ‘désincarnées’ de la recherche, des linguistes interviennent sur le social. Ces interventions, qu’elles soient des réponses à des appels d’offre de provenances variées, des activités de conseil, des expertises, ou même des actions de formation sur le terrain, résultent de pratiques généralement individuelles – au sens où elles ne sont pas organisées globalement. Il s’agit par exemple de sociolinguistes confrontés depuis une vingtaine d’années à des questions de planification linguistique, de linguistes confrontés à la description de langues en danger et intéressés à leur survie, ou encore de chercheurs endossant un rôle de conseiller d’instances variées. Ces interventions sont souvent dues à des chercheurs apparentés à la sociolinguistique, mais le problème touche la discipline linguistique plus globalement : des secteurs comme l’analyse de discours, l’analyse des interactions, l’acquisition, la description de langues en danger, la politique linguistique, semblent plus majoritairement concernés, mais la problématique de l’application de la linguistique ou de l’implication des linguistes est en fait sous-jacente. A ce titre, les questions que nous allons aborder ici, se posent également dans d’autres sous-disciplines, notamment en ‘linguistique et informatique’ où la collaboration de linguistes avec l’industrie par exemple est fréquente, à la différence près que les conséquences sur le social sont probablement moins directes et en tous cas non envisagées.

Dans de nombreux branches de la linguistique, des laboratoires de recherche assurent une partie de leurs financements grâce à des contrats ; pour ce faire, leurs chercheurs réalisent régulièrement des interventions sous forme d’expertises suivies de recommandations, comme une entreprise de conseil le ferait. Ces interventions semblent se développer, notamment en sociolinguistique, et avec elles, chez les linguistes intervenants, leur lot d’interrogations et de tâtonnements sur les pratiques. Or ces questions sont encore peu discutées dans la communauté linguistique et c’est pour cette raison qu’il nous a semblé important d’ouvrir ce

dossier consacré à la sociolinguistique en sollicitant ci-après quelques témoignages<sup>1</sup> d'actions réalisées.

## **1. Des questions plus générales, non résolues**

L'aspect novateur des questions posées par l'intervention peut toutefois être modéré sur deux aspects : la question du changement se pose également d'une part en linguistique de terrain, liée à la présence du chercheur sur le terrain, et d'autre part à tout chercheur, liée aux conséquences possibles des discours tenus par ce dernier.

### **1.1. Linguistique de terrain et changements induits.**

Les linguistes de terrain connaissent depuis longtemps certains problèmes identiques. En effet, dès qu'un chercheur va sur le terrain, il intervient au sens où il y a intrusion d'un élément extérieur (lui-même) sur le terrain, qui vient modifier la configuration de ce terrain, ne serait ce que par sa présence et par les représentations qu'il véhicule. De même, l'objectif de nombreuses recherches étant de recueillir des productions langagières en contexte (entre autres Milroy, 1987, Duranti et Goodwin, 1991 ; l'équipe de Bâle parle ici même de contexte 'écologique' au sens où il n'est pas recréé par le linguiste), le chercheur va donc enregistrer lui-même<sup>2</sup> les données, voire participer aux échanges : il y a alors également intrusion et modification nécessaire des échanges. C'est le cas très largement majoritaire des études sociolinguistiques, et, dans les articles qui suivent, notamment de la position de C. Saillard, observatrice participante dans des hôpitaux et dispensaires à Taïwan ou de l'équipe de Bâle intéressée par les échanges plurilingues en situation de travail. A ce propos, d'ailleurs, les études présentées ici même par K. McElearn et par I. Pierozak sur les échanges sur Internet ont pour spécificité de ne pas être 'invasives' puisque le chercheur peut accéder aux courriers, ou même assister aux échanges en direct – ou chats – sans que sa présence et sa position de chercheur ne soit particulièrement signalée.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons indépendantes de notre volonté, certaines contributions, citées ici pour les questions fort intéressantes qu'elles soulèvent, n'ont pu être incluses dans ce numéro. Les références figurent toutefois en bibliographie.

<sup>2</sup> Dans certaines situations, comme les situations de travail collectif de type "contrôle de processus" par exemple (entre autres, Joseph, 1994, Léglise, 1999), où paroles et actions sont intimement liées à l'environnement technique, la présence du chercheur sur le lieu de recueil des données est même la seule garantie d'interprétation possible des données langagières.

Mais il est vrai que cet aspect a encore été peu discuté, sinon pour essayer de pallier des inconvénients : il s'agit par exemple " d'atténuer les biais " liés à l'enquête, suite notamment à la découverte du paradoxe de l'enquêteur ou aux problèmes provenant de l'observation participante du chercheur n'appartenant pas à la communauté étudiée (Labov, 1978). Pour atténuer ces biais, on propose par exemple à un informateur de s'enregistrer lui-même, en emportant avec lui un enregistreur et un micro cravate lors de ses déplacements, ce qui n'évite cependant pas les remarques adressées au chercheur à travers l'enregistrement (Mondada, 1998). Rares sont les études où le postulat de départ est l'implication du chercheur dans la constitution des données qu'il recueille, en prenant son parti " du leurre que représentent les concepts de neutralité et d'objectivité en sciences humaines, puisque les prémisses de toute recherche portent déjà une part de subjectivité (Devereux, 1980) ". Dans certaines études comme celles menées sur l'acquisition du langage à travers l'interaction adulte-enfant, le chercheur étant observateur et acteur de l'expérimentation, " les productions recueillies sont orientées linguistiquement par son objectif de recherche et par le choix de la situation, et son influence doit nécessairement être prise en compte dans l'analyse des données. " (Canut, Vertalier, à paraître).

## **1.2. Conséquences des productions scientifiques**

De même, les activités d'enseignement et de recherche, en linguistique comme dans n'importe quelle discipline, induisent des changements et posent un certain nombre de questions proches de celles que les interventions soulèvent. Lors de formations universitaires par exemple, il y a visée de changement : on intervient sur les représentations des étudiants, ne serait ce que sur celles qu'ils ont de la langue, du langage, de la place des langues dans la société etc... De même, lors de productions scientifiques de tous ordres, on induit des changements chez les lecteurs ou auditeurs, qu'il s'agisse de spécialistes du domaine ou du grand public. On ne peut nier l'existence de conséquences potentielles, aussi minimes<sup>3</sup> soient-elles. Or, comme le discute E. Morin (1984), pratiquer la science avec conscience, c'est prendre notamment conscience des dangers avérés ou potentiels de certaines recherches scientifiques, et des discours produits. Et effectivement, les linguistes, en tant qu'enseignants

---

<sup>3</sup> P. Blanchet (2000) relate par exemple les paroles d'une collègue à la fin d'un colloque, et sa chaleureuse poignée de main, suite à son exposé : " grâce à vous je n'aurai plus jamais honte de mon accent wallon ". Cet événement qui peut sembler bien anecdotique montre cependant une conséquence, probablement non explicitement prévue, de l'exposé.

et que chercheurs sont producteurs de discours. Mais ces questions sont peu abordées dans la communauté linguistique.

## **2. La linguistique entre non-interventionnisme déclaré et interventionnisme de fait**

C'est en fait le problème du rapport des linguistes au réel qui est posé. Comme le remarque S. Auroux (1996), alors qu'il est difficile d'envisager des physiciens qui se désintéresseraient totalement des conséquences pratiques de leurs découvertes, tel n'est pas le cas des linguistes. L'éthique "développée par les linguistes depuis la seconde moitié du XIXe siècle repose sur un refus absolu de toute considération pratique. Cette attitude a sa source dans une conception extrêmement limitée d'une pratique scientifique. Il semble aux linguistes que le statut "scientifique" ne se puisse assumer qu'à condition de ne pas intervenir dans la réalité de leur objet." (Auroux, 1996, 327-328) Il y a donc, chez la plupart des linguistes, une sorte de choix implicite d'éthique scientifique de non-intervention. Or, une telle attitude, ajoute l'auteur, "aboutit à ce que les politiques linguistiques, et plus généralement les choix éthiques en matière de langage s'effectuent de façon "sauvage", en l'absence de toute réflexion contrôlée."

Et pourtant on note de nombreuses interventions de chercheurs se réclamant, ou non, d'une (socio)linguistique interventionniste, revendiquant, ou non, une linguistique appliquée ou impliquée. P. Blanchet affirme qu'il "suffit de parcourir n'importe quel ouvrage de "la sociolinguistique" pour être convaincu qu'il s'agit d'une démarche scientifique interventionniste." (Blanchet, 2000, 94), et l'auteur de citer des titres de chapitres des ouvrages de C. Baylon (1991), H. Boyer (1996), L.J. Calvet (1993) et J.B. Marcellesi et B. Gardin (1974), tels que 'langues et classes sociales', 'langues et politiques', 'l'école fonctionne-t-elle en code élaboré' etc. L'existence de cette 'démarche interventionniste' permet à l'auteur d'étayer sa thèse de l'existence d'une rupture épistémologique avec la linguistique 'de bureau' ou 'interne'.

Il est vrai que de nombreux travaux en sociolinguistique, en France, ont été réalisés à la suite de ce qu'on a appelé une demande sociale. Il est vrai également qu'en matière de politique ou de planification linguistique, de nombreux sociolinguistes ont revendiqué un certain

interventionnisme<sup>4</sup>. Mais faut-il en conclure, comme semble le faire l'auteur, que la sociolinguistique toute entière est actuellement interventionniste, au sens où l'ergonomie ou la médecine le sont ? La production de connaissances sur des sujets 'brûlants' ou non n'est pas la même chose qu'une intervention directe, commanditée par exemple par telle centrale nucléaire à la recherche de recommandations en matière de terminologie sur des questions de sûreté. Même si les deux – production de connaissances sur un sujet brûlant et intervention directe en centrale nucléaire – posent des questions éthiques. Et les expertises linguistiques juridiques réalisées aux Etats-Unis, où les linguistes sont cités lors de procès en tant que véritables experts et dont les premiers exemples sont fournis par W. Labov (1989) ou J.J. Gumperz (1989)<sup>5</sup>, sont encore autre chose. Ce dernier type d'interventions, en France, ne semble pas majoritaire.

Quand P. Blanchet, plus loin, affirme que " l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité des chercheurs œuvrant dans le champ ethno-sociolinguistique participe d'une manière ou d'une autre à des actions sur le terrain ", il me semble qu'on ne peut pas qualifier d'interventions toutes ces actions. Mais nous y reviendrons.

Hormis donc pour ces sociolinguistes se réclamant d'une autre épistémologie, la situation de la discipline linguistique trahit une sorte de tension schizophrène : alors qu'on déclare la linguistique non interventionniste et que l'immense majorité de la discipline et des formations universitaires s'en réclament, en même temps, on dénombre de nombreuses interventions. Sauf à considérer ces interventions comme 'autre chose que de la linguistique', il semble fort que discours disciplinaire et pratiques ne sont pas en adéquation. Le parallèle avec la psychologie (Léglise, 1997) montre qu'un même écart entre discours académique et pratiques a longtemps existé. Alors que ce n'était pas, à l'origine, une discipline d'intervention, la psychologie l'est devenue, répondant à des demandes sociales de plus en plus pressantes envers les psychologues et à la suite de pratiques isolées de plus en plus nombreuses (réalisation de tests d'évaluation et de sélection depuis l'entre-deux-guerres, expertises dans le domaine juridique à partir des années 50/60...). Ce n'est que dans les années 80 que la discipline académique a réagi aux pratiques en mettant en place des 'formations à la pratique expertale', puis qu'un code de déontologie a été instauré.

---

<sup>4</sup> Par exemple L.J. Calvet (1993, 120) : " Cette sociolinguistique appliquée qu'est la politique linguistique ne peut donc être qu'une intervention sur la société par le biais des langues. "

<sup>5</sup> Sur ces aspects, voir notamment J. Boutet (1992) et I. Léglise (1997).

En terme d'éthique, donc, les questions que posent les interventions, même si certaines pourraient se poser pour d'autres pratiques d'enseignement et de recherche, demeurent encore sans réponse toute prête. On considère généralement que les interventions font suite à une demande ; il s'agit de produire un diagnostic ou une expertise (nous verrons que ce terme même fait problème), qui conduise à proposer éventuellement des changements dans la situation étudiée. Nous allons nous pencher à présent sur les questions que soulèvent d'une part la demande, d'autre part le statut du linguiste intervenant, et enfin les changements induits.

### **3. Des demandes plus ou moins présentes à 'travailler'**

Nous avons vu plus haut qu'une intervention fait généralement suite à une demande. Toutefois, ces demandes sont souvent plus ou moins suscitées par les chercheurs. Par exemple, la contribution de D. de Robillard ici même soulève la question d'une collaboration dans un champ relativement nouveau pour les sociolinguistes : le travail social. L'identification d'un champ où il y aurait sans doute beaucoup à faire, peut, ensuite, déboucher sur des recherches de terrain, des formations, voire des interventions souhaitées alors par le terrain et encouragées par les chercheurs. Ces demandes, une fois formulées, peuvent toutefois être plus ou moins réalisables par les chercheurs. Les intervenants ont en effet souvent l'impression qu'on leur demande des 'recettes qui marchent' et qui marchent à tous les coups. Et c'est souvent bien la difficulté d'expériences non directement transposables car il y a une spécificité indéniable à chaque terrain, à chaque intervention. Par exemple, E. Canut et M. Vertalier, qui réalisent une recherche-action-formation à l'école sous forme d'observation/discussion des pratiques des enseignants, pointent bien le problème de la généralisation des résultats : une demande de grilles d'analyse ou d'évaluation directement applicables à d'autres situations d'apprentissage, à d'autres écoles, sans la mise en place de réflexions concomitantes, ne peut être satisfaite.

La demande peut également ne pas exprimer les besoins réels des demandeurs ou destinataires de l'intervention. L'article d'E. Nicolas ci-après nous en fournit un bel exemple. Engagés dans l'enseignement d'une langue en voie de disparition qu'ils ne parlent pas, des enseignants australiens demandent explicitement au linguiste des exercices à trous. Mais est-ce bien

d'exercices à trous que les enseignants et les apprenants ont besoin ? La collaboration souhaitée par le linguiste pour adapter le projet aux besoins réels n'est pas facile : " En tant "qu'expert", c'était à nous de savoir ce dont ils avaient besoin ". Or le linguiste est loin d'être expert 'en tout' : en description de langues, comme en didactique ou en sociolinguistique... Les travaux récents, notamment de J.L. Léonard sur l'éducation multilingue maya au Chiapas (à paraître) et de l'équipe IRD/CNRS de Cayenne sur la description et l'enseignement des langues régionales de Guyane française, ici même, montrent bien que des réflexions d'ordre didactique et sociolinguistique s'imposent en ce qui concerne le problème des langues minoritaires, dévalorisées, en situation diglossique ou en voie de disparition. A ce propos, l'exemple des assistantes bardi relevé par E. Nicolas en Australie est frappant : alors que ces dernières ont une meilleure connaissance de la langue cible que les enseignants, en tant que locutrices natives, elles considèrent les instituteurs comme référents lors des cours de langue : " leur manque de confiance et leur position habituelle dans la classe empêche qu'elles prennent véritablement en charge les cours de langue. " Il apparaît donc en fait que l'équipe enseignante (instituteurs et assistantes) manque non seulement de connaissances linguistiques et de matériaux pédagogiques mais également d'une réflexion sur l'environnement sociolinguistique — tant en ce qui concerne les pratiques réelles que les représentations, notamment identitaires — de la langue enseignée et de la situation d'enseignement / apprentissage.

Certaines des difficultés auxquelles sont confrontés les linguistes intervenant sont celles de tout intervenant. Et ces questions ont déjà été débattues dans certaines disciplines. Dans toute intervention en ergonomie, par exemple, il y a un 'travail de la demande' qui est effectué. Les ergonomes intervenant savent bien que l'identification des besoins est loin d'être simple ni évidente. La phase 'd'instruction de la demande', située en début d'intervention, vise à définir l'objet, le positionnement, et les conditions (éthiques, sociales, institutionnelles...) de l'intervention (Guérin et al., 1997). Et cela afin de permettre une confrontation des points de vue. Au départ de toute intervention, une négociation est nécessaire ; il s'agit d'engager un processus dynamique (Noulin, 1996) d'analyse, de co-construction du sens avec les acteurs impliqués dans l'intervention, processus qui risque fort de voir évoluer la demande elle-même au cours de l'intervention...

Ce 'travail de la demande', cette 'instruction de la demande' me semblent encore absents des interventions linguistiques, bien que nécessaires. Ceci montre probablement, en



(socio)linguistique comme dans toute discipline, la nécessité, pour tous ceux qui interviennent, d'une formation à l'intervention ou au moins d'une réflexion plus globale sur ces questions.

En tout état de cause, les questions subsistent en terme de positionnement de la linguistique plus avant dans l'interventionnisme, en ce qui concerne les 'demandes'. Dans certains domaines, des demandes explicites se développent, émanant notamment d'entreprises sur des questions de 'communication'. Ces demandes ne sont pas toujours adressées spécifiquement à des linguistes il est vrai. Mais cela n'est pas étonnant étant donné la méconnaissance quasi totale de notre objet d'étude et des différentes méthodes qu'on peut utiliser (Léglise, 1997). Et cette méconnaissance est partagée à la fois par les collègues d'autres disciplines et par le grand public. Selon S. Auroux (1996), c'est l'absence de vulgarisation sérieuse auprès du grand public qui serait notamment responsable de la difficulté de diffusion de conceptions du langage. Il n'empêche, des demandes se développent. Notre discipline va-t-elle pouvoir ou vouloir y répondre ? Les enjeux, comme les difficultés d'une telle entreprise, sont probablement de taille.

Par ailleurs, comme le montre D. de Robillard, ici même, alors qu'il ne semblerait pas déraisonnable d'envisager, en matière de travail social, que des linguistes puissent avoir un avis intéressant sur les langues en présence et leur rôle, une demande n'est pas forcément présente. Souhaite-t-on susciter des demandes, par exemple dans ce secteur, en terme d'études, d'interventions, de recherche-action... ? Les conséquences de telles questions vont bien évidemment au delà d'interventions locales dans un champ par des chercheurs : cela peut avoir des répercussions sur la discipline linguistique même en terme de nouvelles formations proposées, avec comme corollaire un aménagement non négligeable des contenus, de nouveaux débouchés pour les étudiants etc...<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Ce qui est le cas pour le travail social puisqu'une formation de type DESS est proposée par les linguistes, dont l'auteur de l'article cité, à la fois à des travailleurs sociaux mais également à des étudiants, linguistes ou venant des sciences humaines susceptibles de travailler notamment dans ce champ après l'obtention du diplôme.

#### **4. Positionnement du linguiste intervenant par rapport à son statut et au changement**

Le déroulement d'une intervention n'est pas sans embûches ni sans dangers... La question du positionnement du linguiste est importante : comment se présente-t-il ? comment négocie-t-il son entrée, sa présence, son rôle sur le terrain ? Ce positionnement, ou l'absence de positionnement, révèle souvent comment le chercheur intervenant envisage son rôle. Car celui-ci n'est pas toujours clairement énoncé alors que les conséquences sont parfois importantes : se vit-il comme un expert ? un guide ? un médiateur ? une personne ressource ? comme un chercheur mettant ses connaissances à disposition d'un nouveau problème, à disposition d'acteurs avec lesquels il entend construire des interprétations ? avec ou sans garantie de changements, d'amélioration ?

On entrevoit la différence de conséquences de tel ou tel positionnement. Tout linguiste de terrain ayant déjà été confronté à des expériences de rejet souvent lié à un problème de positionnement dès l'ouverture du terrain<sup>7</sup>...

Dans les travaux cités ici, on note des différences parmi les intervenants en ce qui concerne cette question du positionnement, par exemple :

- coopération avec de nombreux acteurs impliqués dans l'éducation autonomiste et participation à l'animation de l'équipe, pour J.L. Léonard, en tentant d'éviter les pièges de l'ingérence culturelle et en accordant une primauté dans les initiatives, aux éducateurs indigènes créateurs de textes, en tant qu'experts de leurs langues maternelles.
- médiateur, pour E. Canut et M. Vertalier, en même temps chercheur sur le terrain et acteur, " cherchant à déclencher chez les enseignants une prise de conscience de l'adéquation de leurs pratiques avec les besoins des enfants et avec les résultats escomptés. [...] En fonction de l'investissement de chacun, le chercheur informe, écoute, explique, suscite, propose des solutions dont les enseignants disposent et qu'ils intègrent éventuellement à leur fonctionnement de classe en fonction de leur sensibilité pédagogique. "
- chercheur engagé dans la production de connaissances ou de descriptions sur les langues en présence, transférant ses connaissances dans des programmes d'éducation bilingue. Cette démarche, suivie par l'équipe de Cayenne est aussi une " réponse à des situations d'enquêtes de terrain dont les conditions éthiques et politiques ont considérablement changé partout dans

---

<sup>7</sup> Je me souviens ainsi, dans une grande entreprise, du rejet d'une collègue devant réaliser une étude et étant apparue comme une experte venant révolutionner les pratiques. Elle avait essuyé des refus de collaboration, et on m'avait confié : " on ne lui parle pas, à l'autre qui se prend pour un grand expert et qui veut nous imposer ses idées. Si elle sait tout mieux que nous, elle n'a qu'à se débrouiller seule ".

le monde, imposant aux chercheurs des sortes de contrats implicites avec les sociétés étudiées. ”

- expert, que cette position soit revendiquée par le chercheur ou qu'elle lui soit assignée par ses interlocuteurs comme on l'a vu pour E. Nicolas.

Or, même lorsque ce rôle est clairement énoncé, les difficultés subsistent parfois. Dans les contributions suivantes, au moins deux insistent sur des difficultés liées à ce thème : E. Nicolas sur la notion d'expert déjà évoquée et l'équipe de Cayenne sur des incompréhensions et sur “ la méfiance qu'a pu inspirer la démarche de l'équipe de linguistes réunie autour d'un projet d'éducation adaptée. Il ne s'agissait pas d'empiéter sur les prérogatives de l'éducation nationale, comme cela a été imaginé, ni de conduire, à travers la formation, des enquêtes à l'insu des locuteurs. ”

Les dangers liés aux interventions sont également multiples. J'en évoquerai deux : la difficile mesure des transformations induites et la tentation de l'application. Pour la mesure des transformations induites, la question du commanditaire de l'intervention est importante. A qui et à quoi doit servir le travail ainsi réalisé ? Peut-il servir à autre chose que son but premier ? Quelles sont les conséquences prévisibles d'une intervention et ses conséquences secondaires, moins (pré)visibles. Nous avons vu plus haut que, même sans intervention, ce type de question se pose pour tout chercheur, mais les questions se posent ici de manière plus cruciale. Notamment pour des interventions touchant à l'étude de l'activité de travail (Faïta, 1989, Boutet et al., 1995, Lacoste, 1994, Léglise et Soulard, 1997) ou au travail social, abordé ici par D. de Robillard, où, les résultats de l'intervention pouvant servir de prétexte, des individus peuvent être inquiétés dans leur emploi. De ce fait, quelles précautions doit prendre le linguiste intervenant ?

Afin de mieux distinguer les résultats de l'intervention et ses divers effets, il semble à nouveau intéressant de regarder du côté de l'ergonomie. Dans leur ouvrage *Comprendre le travail pour le transformer*, F. Guérin et al., (1997) séparent trois éléments en ce qui concerne le cahier des charges des transformations — qu'on appelle aussi ‘recommandations’<sup>8</sup> proposées en fin d'intervention : les *résultats* de l'intervention à proprement parler (conception, réalisation d'une formation etc...), les *effets* de l'intervention et enfin, les *enjeux*

---

<sup>8</sup> Terminologie que les auteurs refusent : “ nous ne parlons pas de recommandations qui évoquent un peu trop le résultat expert ou le “ paquet cadeau ” que l'entreprise réclame bien souvent à l'intervenant. ” (74).

de l'intervention. On gagnerait probablement, dans les interventions linguistiques, à tenter d'identifier ces trois éléments en les dissociant.

Le danger de l'application guette également les intervenants, même les mieux intentionnés, danger d'une application pure et simple de savoirs linguistiques — finalement souvent ethnocentristes et en tous cas linguisticocentrés — et pas toujours adaptés aux nouvelles situations observées. J.L Léonard (à paraître) le montre bien, en ce qui concerne la réalisation d'outils d'alphabétisation et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture en langues maternelles indigènes : il est impossible d'envisager simplement l'application de théories linguistiques sans tenir compte des acteurs impliqués (ici, des locuteurs). Il en donne des exemples, en ce qui concerne l'écriture de la langue et sa grammatisation, par rapport notamment au recours à la typologie. “ Le linguiste se retrouve souvent enclin après mûre réflexion à concéder au locuteur une raison qu'il lui niait au nom d'une de ses théories. ” Et plus loin : “ A plusieurs reprises, le linguiste s'est trouvé confronté à l'écart entre ses centres d'intérêt ou ses préoccupations théoriques et la réalité du processus de grammatisation implicite par l'écriture endogène. [...] “ Une première conclusion de cette expérience de confrontation de la typologie des linguistes avec l'intuition des locuteurs est que la pratique d'une pédagogie endogène de la langue maternelle, avec la grammatisation implicite ou explicite qui l'accompagne, est susceptible de faire apparaître des théories épilinguistiques endogènes différentes de celles provoquées par le travail des ethnolinguistes et des anthropologues. ”<sup>9</sup>

En fait, lors des interventions, on se rend souvent compte d'un vide dans les savoirs disciplinaires, sur des questions que ces nouveaux terrains, que ces nouvelles situations posent. Ou d'une inadéquation entre les savoirs – qu'ils soient linguistiques ou sociolinguistiques – et les questions posées. En ce sens, ces interventions apparaissent souvent comme un terreau de réflexions privilégié. Les expertises menées par W. Labov (1989) par exemple dans le domaine de la justice montrent bien un certain nombre de problèmes nouveaux à traiter, Labov ayant dû évaluer, par exemple, le degré de lisibilité d'un texte. Si la linguistique en tant que discipline souhaite répondre à de plus en plus de demandes, cela

---

<sup>9</sup> J.L. Léonard note que ce type de question a déjà été discuté, du point de vue épilinguistique, notamment l'interaction entre chercheurs et locuteurs de langues indigènes (Queixalos, 1989, Duranti, 1997). L'article sur la Guyane Française ici même, soulève également la question de l'eurocentrisme en rapport avec la définition d'une sémantique universelle compatible avec la variabilité observée notamment sur ces terrains.

oblige, alors, à répondre à des questions non encore résolues par la discipline et auxquelles les linguistes n'auraient probablement jamais été confrontés. De ce fait, le terme de linguistique impliquée semble plus adéquat que celui d'appliquée. Et on a répondu, au moins sur un aspect, à la question de savoir ce que ces interventions apportent à la discipline académique en plus de nouvelles formations et de débouchés pour ses étudiants déjà cités : de nouveaux terrains à explorer, de nouvelles questions à résoudre.

Isabelle LEGLISE  
*Dépt Sciences du Langage*  
3, rue des Tanneurs  
37000 Tours

~~leglise@linguist.jussieu.fr~~

#### **Références :**

- Auroux S. (1995) : La place de la linguistique parmi les sciences empiriques. *Cahiers de ILSL*, n°6, 17-64.
- Auroux S. (1996) : *La philosophie du langage*. Paris, PUF.
- Baylon C. (1991) : *Sociolinguistique, société, langue, discours*. Paris, Nathan.
- Blanchet P. (2000) : *La linguistique de terrain*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Boutet J. (1992) : La linguistique variationniste face à l'expertise et au sens. *Langages n°108*, Paris, Larousse, 90-100.
- Boutet J. dir. (1995) : *Paroles au travail*. Paris, L'Harmattan.
- Boutet J., Gardin B., Lacoste M., (1995) : Discours et situation de travail. *Langages n°117*, Paris, Larousse, 12-31.
- Boyer, H. (1996) : *Eléments de sociolinguistique, langue, communication, société*. Paris : Dunod.
- Bruyer R., dir. (1984) : *Les sciences humaines et les droits de l'homme*. Bruxelles, Mardaga.
- Calvet L.J. (1993) : *Sociolinguistique*. Que sais-je ? Paris, PUF.
- Canut E. (2000) : *Evolution de la syntaxe et de l'ancrage énonciatif dans des narrations d'enfants de moins de six ans*. Thèse de doctorat, Paris III.
- Canut E., Vertalier M. (à paraître) : Fondements théoriques et enjeux d'une linguistique appliquée à l'acquisition du langage, *RFLA*.
- Daniellou F., Garrigou A., (1995) : L'ergonome, l'activité et la parole des travailleurs. In *Paroles au travail*, Boutet (dir).
- Duranti A. (1997) : *Linguistic anthropology*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Duranti A., Goodwin C. (1992) : *Rethinking context. Language as an interactive phenomenon*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Faïta D. (1989) : Mondes du travail et pratiques langagières, *Langages n°93*, Paris, Larousse, 110-123.
- Guérin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J., Kerguelen A. (1997) : *Comprendre le travail pour le transformer, La pratique de l'ergonomie*, Lyon : Editions de l'ANACT.

- Gumperz J. J. (1989) : Faits et inférence dans les témoignages devant un tribunal. In *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan, 149-188, [1982, in *Language and Social identity*, Cambridge University Press].
- Joseph I. (1994) : Attention distribuée et attention focalisée : les protocoles de la coopération au PCC de la ligne A du RER. *Sociologie du travail n°4/94*, Paris, Dunod, 563-585.
- Jucquoy G. (1987) : *De l'égoцентризм à l'ethnocentrisme ou les illusions de la bonne conscience linguistique*. Louvain, Cabay.
- Labov W. (1978) : *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*. Paris, Editions de Minuit.
- Labov W. (1989) : La théorie linguistique à l'épreuve de la justice. *Actes de la recherche en sciences sociales n°76-77*, Paris, 104-114.
- Lacoste M. (1994) : Langage et Travail : quelques perspectives. *Sociologie du travail Hors Série*, Paris, Dunod, 45-56.
- Léglise I. (1997) : Intervention linguistique : théorie, pratique et intérêt dans le cadre de l'analyse de l'activité. *Linx n°37*, Université de Paris X, 169-182.
- Léglise I., Soulard P. (1997) : Linguistique et analyse de l'activité : une pratique de l'intervention en ergonomie de conception. *Actes du XXXIIème congrès de la SELF*. Lyon, Guerra, 689-703.
- Léglise I. (1999) : *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Léonard J-L. (à paraître) : Un projet de linguistique appliquée pour l'éducation multilingue maya (tsetal, tojolabal) autonomiste au Chiapas, *RFLA*.
- Marcellesi J.B., Gardin, B. (1974) : *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*. Paris, Larousse.
- Milroy L. (1987) : *Observing and Analyzing Natural Language*. Oxford, Blakwell.
- Mondada L. (1998) Technologies et interaction sur le terrain du linguiste. Actes du Colloque "Le travail du chercheur sur le terrain : Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête". *Cahiers de l'ILSL*, 10, 39-68.
- Morin E. (1982) : *Science avec conscience*, Paris, Fayard.
- Noulin M. (1996) : L'intervention ergonomique. In Cazamian P., Hubault F., Noulin M., dir. *Traité d'ergonomie*. Toulouse, Octarès Editions.
- Queixalos F. (1989) : Les conceptions linguistiques des indiens américains. In Auroux, S. éd. *Histoire des idées linguistiques*. Liège, Mardaga, 45-64.
- Touati A., dir (1986) : *Interventions psychologiques et changements*. Actes du IIIème Forum professionnel des psychologues. *Journal des psychologues hors série*, Marseille.